

Offre d'emploi añvol
Travailleur Social - Service Surdité (adultes) - CDI Finistère

añvol, association de 90 salariés sur la région Bretagne, accompagne les familles, les enfants, les jeunes et les adultes sourds et malentendants :

- Sur le plan scolaire, éducatif et thérapeutique (CAMSP, IES, SSEFS),
- Dans leur insertion sociale et leur vie quotidienne (SAVS 29 et 35),
- Dans leur accès à l'emploi et maintien en poste (AGEFIPH, CAP EMPLOI, Pôle emploi, employeurs...),
- añvol dispose également d'un Organisme de Formation pour se former à la Langue des Signes.

Nous recherchons pour le SAVS du Finistère (« SiAVS 29 ») :
UN TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F)
CDI à temps plein (ou partiel)
Prise de poste dès que possible, à Ergué-Gabéric (près de Quimper).

Sous la responsabilité de la directrice et de la responsable de service, vous contribuez à la réalisation du Projet Personnalisé des usagers par un accompagnement adapté en milieu ouvert favorisant les liens sociaux et facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Vous assurez un appui aux démarches et la médiation auprès des partenaires médico-sociaux.

Vous êtes obligatoirement titulaire d'un diplôme de travailleur social (Assistant.e Social.e ou Conseiller.ère en Economie Sociale et Familiale ou Educateur.rice Spécialisé.e).

Vous justifiez d'une première expérience dans le domaine de la surdité qui vous a permis de vous confronter à des situations diverses.

Vous avez un niveau de Langue des Signes qui vous permet des échanges fluides avec le public.

Vous êtes reconnu(e) pour votre capacité à gérer des situations sensibles, votre réactivité, vos dispositions à travailler en équipe, votre rigueur au travail, votre aisance d'expression orale et écrite. Vous êtes capable de gérer plusieurs dossiers simultanément.

Un excellent sens du contact et votre capacité d'adaptation sont également des atouts pour réussir à ce poste.

Modalités du poste :

Contrat à Durée Indéterminée.

Temps de travail : 100% (possibilité d'un 80 ou 90%).

Date de prise de poste : dès que possible.

Convention Collective ESPIH 1966. Coefficient de début 434 - soit 1 863€ brut pour un temps plein débutant avec reprise d'ancienneté (+ indemnité « Ségur » : 238€ brut pour un temps plein).

Congés supplémentaires : 9 jours / an en plus des congés habituels.

Mutuelle prise en charge à 50% employeur et œuvres sociales (chèques Cadoc et chèques vacances...).

Déplacements sur le Finistère / Véhicule de service à disposition.

PC et tél professionnels.

Permis et Certificat vaccinal obligatoires.

Candidature (motivation et CV) exclusivement par mail : moreau.anne@anvol.bzh, avant le 10/04.

Les entretiens auront lieu mi-avril.